

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS  
SÉANCE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 8 Novembre à 18h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Sénateurs, 2 rue François de Lubersac à Corbeil-Cerf, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Date de convocation : 25 octobre 2021

Conseillers en exercice : 29

Présents : 17

Votants : 17

**Présents :**

Mesdames HERMAN Catherine – LEROY Annie – MAHEU Brigitte – COURTAUT Sylvie (suppléante) – FOURNIER Lynda (suppléante) et Messieurs BOGAERT Francis – BOUILLIANT Didier – CAUCHIES Daniel – CHEVALLIER Laurent – HABERKORN Gilles – LE MAREC Hervé – LETELLIER Alain – MOREL Jean-Charles – THOMAS Jean-Jacques – BEAUVISAGE Valéry (suppléant) – DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant) – VANDENABEELE Eddie (suppléant)

**Absents excusés :**

Mesdames GRENOUILLON Sylvie – MARGERY Dominique – Messieurs BILLARD Laurent – BRELET Gilles – CRESPEL Cyril – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOIX Pierre – GOUPIL Jean-Louis – GOUSPY Christian – KIESSAMESSO Philippe – LE CORRE Pascal – MOKTHARI Abdelafid – PIGEON Emmanuel – VALLET Hervé – VANHOUTTE Denis

**Pouvoirs :**

Néant.

Monsieur LE MAREC Hervé est désigné secrétaire de séance.

**Délibération n° 2021-28 – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 septembre 2021**

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 28 septembre 2021 ne suscite aucune remarque et est donc **adopté à l'unanimité**.

**Délibération n° 2021-29 – Sortie du SMEPS du Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle**

Monsieur le Président rappelle que le SMEPS siège au sein du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Jouy-sous-Thelle, dans le cadre d'une représentation-substitution pour une partie de la commune nouvelle de Montchevreuil (partie Bachivillers).

Il propose de solliciter le retrait du SMEPS du Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle, afin de trouver une solution aux différences de facturation entre habitants de la commune de Montchevreuil.

Il précise que ce retrait est conditionné à la conclusion d'un contrat de vente d'eau en gros, entre le SMEPS et le Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle.

Le Comité Syndical, **à l'unanimité, approuve** la demande de retrait du SMEPS du Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et **autorise** Monsieur le Président à signer le contrat de vente d'eau en gros, avec le Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle.

### **Délibération n° 2021-30 – Convention de groupement CCS/SIAEP de Fresnes l'Éguillon/SMAS/SMEPS pour la maîtrise d'œuvre sur les communes de Fresnes l'Éguillon/Montchevreuil/Senots**

Monsieur le Président présente l'intérêt de négocier les prestations de maîtrise d'œuvre, sur les opérations de réhabilitation des réseaux d'eau potable et de déploiement des réseaux d'assainissement des eaux usées sur les communes de Fresnes l'Éguillon, Montchevreuil et Senots, à l'échelle des quatre collectivités CCS, SIAEP de Fresnes l'Éguillon, SMAS et SMEPS, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **à l'unanimité, accepte** cette proposition et **autorise**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative à un accord-cadre, concernant les prestations de maîtrise d'œuvre, sur les opérations de réhabilitation des réseaux d'eau potable et de déploiement des réseaux d'assainissement des eaux usées sur les communes de Fresnes l'Éguillon, Montchevreuil et Senots, avec la Communauté de Communes des Sablons, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Fresnes l'Éguillon et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

### **Délibération n° 2021-31 – Fixation de la valeur des tickets restaurant**

Monsieur le Président propose de porter la valeur des tickets restaurant, remis au personnel du syndicat, à 8 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette augmentation d'un Euro par ticket générant un surcoût pour la collectivité d'environ 500 Euros.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, de fixer la valeur du ticket restaurant à 8 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **Délibération n° 2021-32 – Décisions du Président**

Monsieur le Président présente la liste des décisions qu'il a prises entre le 1<sup>er</sup> septembre 2021 et le 1<sup>er</sup> octobre 2021, dans le cadre de ses attributions.

Le Comité Syndical, **prend acte à l'unanimité**, de la liste des décisions prises par Monsieur le Président du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021.

### **Délibération n° 2021-33 – Convention antenne avec la commune d'Amblainville**

Monsieur le Président présente la demande de la Commune d'Amblainville, portant sur l'exploitation de trois antennes sur le réservoir sur tour d'Hénonville à Méru, dans le cadre d'une opération de télésurveillance. Ces antennes seraient fixées sur les mêmes mâts que ceux de la Commune de Méru, afin d'en minimiser le poids et la prise au vent.

Le Comité Syndical, favorable à cette demande, **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention antenniste avec la Commune d'Amblainville.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h36.

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021 est composé des 6 délibérations suivantes :

- **Délibération n° 2021-28** – Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 28 septembre 2021
- **Délibération n° 2021-29** – Sortie du SMEPS du Syndicat des Eaux de Jouy-sous-Thelle
- **Délibération n° 2021-30** – Convention de groupement CCS / SIAEP de Fresnes l'Éguillon / SMAS / SMEPS / pour la maîtrise d'œuvre, sur les communes de Fresnes l'Éguillon, Montchevreuil et Senots
- **Délibération n° 2021-31** – Fixation de la valeur des tickets restaurant
- **Délibération n° 2021-32** – Décisions prises par Monsieur le Président du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 1<sup>er</sup> octobre 2021
- **Délibération n° 2021-33** – Convention antenne avec la commune d'Amblainville